

Bulletin d'inscription

Jeûne de Printemps - 22 au 26 mai 2023

Nom Prénom	
Date de naissance	
Adresse mail	
Numéro de téléphone	
Adresse postale	
Personne à contacter en cas d'urgence Nom et numéro de téléphone	

Il est demandé de payer des arrhes à l'inscription :
100€ pour le séjour 5 jours

Les arrhes ne seront pas remboursées si annulation 1 semaine avant le début du séjour.

Un entretien téléphonique est à prévoir pour échanger sur vos conditions de santé et votre motivation à vivre le jeûne. Cela permet également d'ajuster au mieux l'accompagnement de votre jeûne. **Les entretiens se feront principalement dans la première semaine de mai.**

Inscription au séjour au plus tard 2 semaines avant le début du séjour.

Versement des arrhes	<input type="radio"/> Virement
	<input type="radio"/> Chèque
Solde du séjour à régler le premier jour	<input type="radio"/> Virement
	<input type="radio"/> Chèque ou espèces

O Envoi du bulletin d'inscription et de l'acompte par voie postale :

Sylvène GALINIER
120 Rue du Cornu - Prellès
05 120 ST MARTIN DE QUEYRIERES

O Envoi du bulletin d'inscription par mail et de l'acompte par virement :

Coordonnées bancaires : CREDIT COOPERATIF – Sylvène Galinier
IBAN : FR76 4255 9100 0004 0229 6173 177
Code BIC : CCOPFRPPXXX
sylvene.naturo@gmail.com

Sylvène Galinier - naturopathe - www.sylvenegalinier.com – 06 74 77 61 03
Lucas Bessy - guide de Sylvothérapie - www.takayasylvotherapie.com – 06 78 05 22 22